



Accompagnés par le Cabinet Michel Simond de Caen, les restaurants Il Parasole de la Côte Fleurie changent de propriétaire

Véritable institution de la restauration de la Côte Fleurie, les 3 restaurants Il Parasole créés par Pierluigi Pozzi viennent d'être repris par un normand à la recherche d'une reconversion vers la restauration sur la Côte Fleurie. Une transaction accompagnée par le cabinet Michel Simond, spécialiste de la transmission d'entreprises, qui constate l'exceptionnelle attractivité de la région depuis la crise sanitaire.

- **Les restaurants Il Parasole, véritable institution en Normandie depuis plus de 30 ans**

C'est en 1989 que l'italien Pier Luigi Pozzi ouvre son tout premier restaurant à Trouville, un site qui donne sur le port de pêche, qu'il agrandira en 2000 afin de bénéficier d'une belle et grande terrasse en plein soleil.

Fort du succès de ce premier Il Parasole, il ouvre en 1992 son 2^{ème} restaurant à Deauville, en face du célèbre Normandy Barrière également doté d'une magnifique terrasse.

Enfin, il installe à Honfleur, en 2010, son 3^{ème} restaurant, en plein cœur de la ville, dans une ancienne maison d'armateur du XVIII^{ème}.

Année après année, grâce à une cuisine de qualité inspirée du meilleur de l'Italie, 100% faite maison, Pierluigi se construit une solide réputation et ses restaurants deviennent des lieux incontournables de la région. La fréquentation, familiale et générationnelle, ne diminue pas, même pendant le Covid, où il en profite pour se lancer dans un service de Click and Collect et de livraison à domicile qui rencontre toujours un vif succès.

Fin 2021, la maison Il Parasole, qui emploie une cinquantaine de salariés, tourne à plein régime.

- **Une exceptionnelle attractivité de la région depuis la crise du Covid**

Le Cabinet Michel Simond a été mandaté pour aider un Normand en pleine reconversion d'activité à réaliser son rêve d'investissement sur la Côte Fleurie.

Le Cabinet lui présente Pier Luigi Pozzi, qui, au bout de 33 ans d'exploitation était prêt à passer la main. Quelques mois après les présentations, l'affaire est conclue ! Les deux dirigeants se retrouvent totalement dans les valeurs qu'ils portent en commun et leur vision pour l'avenir de la maison Il Parasole. L'avenir des restaurants est assuré avec la même équipe et la même qualité d'accueil et de gastronomie.

« La région, depuis le Covid, n'a jamais été aussi attractive ! On constate un véritable « effet Deauville, Trouville Honfleur » explique **Didier Michel, consultant du Cabinet Michel Simond** de Caen. « Les affaires qui ont plus d'1 million de CA sont extrêmement prisées et le plus difficile reste de trouver des vendeurs dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie. Notre connaissance du tissu local est donc majeur pour arriver à conclure des affaires comme celle-ci. C'est un long travail de rapprochement, d'accompagnement et de suivi. Il faut en effet compter 1 an entre la première approche et la signature ! ».

A propos du Groupe Michel Simond

Réseau de franchise spécialiste de la transmission d'entreprise depuis 1997. Implanté partout en France et dans les DOM, le Groupe Michel Simond **regroupe 50 cabinets** et 300 experts sur toute la France et dans les DOM. Le réseau a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 16 ME. Avec environ 1.000 négociations annuelles, et 260M€ de transactions, le groupe s'affirme comme le leader de la transaction d'entreprise en France. Son activité se répartit entre l'hôtellerie (30% du CA), le commerce (48%), les entreprises d'autres secteurs (15%) et l'immobilier commercial (7%).